

Quotidien

DE ROUBAIX-TOURCOING

M. Poincaré à M. Briand

Lorsque mercredi matin, j'annonçais les graves difficultés surgies à la conférence de Cannes...

En quarante-huit heures, les événements ont cependant évolué dans le sens que je faisais prévoir...

Le centre et la droite de la Chambre ont gardé une attitude hostile pendant tout le discours de M. Briand...

Le cabinet Briand s'en va, après une vive manifestation de sympathie de la gauche et de l'extrême gauche...

Après avoir consulté, selon le protocole, M. Péret et M. Bourgeois...

L'entrevue entre les deux Présidents fut, dit-on, très cordiale...

L'expérience Poincaré devait être faite. Sera-t-elle ce que les amis de M. Poincaré en attendent ?

On prête au nouveau chef du Gouvernement, l'intention de demander le concours de M. Doumergue...

Le Sénat a réélu hier son bureau

Le Sénat a procédé hier, à l'élection du bureau définitif. Il n'y avait pas de difficultés...

Le téléphone pour tous

Paris, 12 janvier. — M. Paul Lafont a déposé sur le bureau de la Chambre...

M. Briand a démissionné

Après avoir apporté à la Chambre des renseignements sur les négociations de Cannes, le Président du Conseil déclara :

"Je ne suis pas entouré de toute la confiance nécessaire pour parler au nom de la France"

Le Président de la République a accepté la démission du Cabinet et a chargé M. Poincaré de former le nouveau Ministère

Paris, 12 janvier. — M. Briand, président du Conseil, parti de Cannes hier à 15 h., est arrivé ce matin à 9 h. 6...

M. Briand à l'Élysée

En quittant la gare de Lyon, M. Aristide Briand s'est rendu au ministère des affaires étrangères...

Le Conseil des Ministres d'accord avec son Président

Paris, 12 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'État se sont réunis en Conseil ce matin, à l'Élysée...

Le Président du Conseil devant la Chambre

Paris, 12 janvier. — Jamais peut-être une séance n'a attiré au Palais Bourbon une telle foule...

Le discours de M. Péret

La plupart des ministres sont à leur banc quand M. Raoul Péret, réçu Président de la Chambre...

M. Briand à la Tribune

M. Briand dépose sur la tribune un dossier. Très calme, il commence par dire qu'il n'est pas sûr...

Ce qui s'est discuté à Cannes

« Que discute-t-on à Cannes ? Le problème grave et important des réparations ; la reconstruction de l'Europe...

Les peuples doivent s'unir

C'est une nécessité pour les peuples de s'unir pour mettre de l'ordre dans ce désordre, un peu de sécurité dans ce chaos...

Le Traité de Versailles n'est pas discuté

Le traité de Versailles ne pouvait faire l'objet d'aucune discussion. Les clauses de tous ordres qui assurent la sécurité de la France sont hors de débat...

L'ordre du jour de la conférence de Cannes est d'ordre purement économique. Je sais bien qu'on peut tout supposer...

M. Briand expose ensuite comment les nations collaboreront, notamment par la conférence des ambassadeurs.

Il y a une majorité pour accorder le moratorium demandé par l'Allemagne

Le Président du Conseil s'explique à propos des réparations : « L'Allemagne a demandé à la commission des réparations un moratorium...

La France ne perd pas un centime de son dû

« Si les états de paiement de 1922 étaient modifiés, quelles garanties aurions-nous que la situation ne soit pas la même en 1923 ? »

La promesse anglaise n'est pas négligeable

M. Briand, en phrases que l'indignation fait trembler, flétrit ceux qui ont écrit que l'alliance des deux grandes nations serait une servitude...

« Ma démission est absolument définitive »

En quittant l'Élysée, M. Briand, l'air grave mais sans la moindre amertume, a déclaré : « Ma démission est absolument définitive. Je n'aurais pu continuer à gouverner qu'en me sentant mieux soutenu... »

J'avais pris mes responsabilités mais...

« Je ne suis pas entouré de la confiance nécessaire »

Je ne puis pas dire que je suis entouré de la force morale nécessaire. (Mouvement sur tous les bancs. J'ai senti de loin que je n'étais pas entouré de toute la confiance...

« Et maintenant à d'autres ? »

« Je persiste à croire utiles les pourparlers avec nos alliés. (Applaudissements au centre.) »

La promesse anglaise n'est pas négligeable

M. Briand, en phrases que l'indignation fait trembler, flétrit ceux qui ont écrit que l'alliance des deux grandes nations serait une servitude...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

M. Briand rappelle en termes émus la collaboration sur terre et sur mer des troupes et des flottes françaises et anglaises.

M. Briand. — Et lorsque moi, hier, avant de quitter la conférence de Cannes, je me suis vu remettre une pareille promesse, dans laquelle on constate que les garanties données sur le Rhin par les articles 42, 43, 44, étaient insuffisantes pour garantir la paix dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre...

Deux nouveaux raptés d'enfants

Un petit garçon enlevé à Metz a été retrouvé errant à Luxembourg

Metz, 12 janvier. — A onze heures, à la sortie de la classe de l'école des frères de la rue Saint-Vincent, un jeune élève, âgé de neuf ans, André Christiany, dont les parents demeurent dans le quartier, a été accosté par un étranger qui lui a dit être son cousin, originaire des environs de Nancy, et lui a offert des friandises. Sans méfiance, le petit garçon a suivi l'étranger.

La police de Metz a été avisée, par un coup de téléphone de Luxembourg, que le petit garçon avait été trouvé errant dans les rues de Luxembourg, et avait été recueilli par la police.

« Belle dame » tenté à plusieurs reprises d'enlever une fillette à Paris

Paris, 12 janvier. — Mardi dernier, Mlle Jeanne Segaut, 13 ans, dont la mère tient un kiosque de journaux au Nord-Sud de la gare Saint-Lazare et demeure boulevard de Belleville, passait dans l'après-midi, vers 4 heures 30, rue Montmartre, Arrivée au coin de la rue d'Aboukir, la jeune Jeanne entendit tout à coup, derrière elle une voix de femme qui disait : « C'est dommage que vous ne connaissiez pas la famille Segaut. »

Entendant prononcer son nom, la jeune Jeanne se retourna et aperçut, qui lui souriait, une femme élégamment vêtue, grande et mince, 70 ans environ, les cheveux blancs, qui stationnait devant un magnifique limousine noire, un valet de pied en livrée bleue tenait la portière ouverte, et sur le siège se trouvait un chauffeur portant la même livrée.

L'inconnue s'avançant vers Mlle Jeanne Segaut, lui dit : « Est-ce que par hasard vous ne seriez pas la fille de M. Louis-Etienne Segaut. Il me semble vous reconnaître, car c'est étrange comme vous lui ressemblez ? »

La jeune Jeanne répondit qu'en effet elle était bien la fille de Louis-Etienne Segaut. « Je suis, répliqua l'inconnue, la tante de ton père. Je reviens des États-Unis où je possède d'immenses propriétés. Mais, monte donc avec moi dans ma limousine, nous causerons. »

La jeune Jeanne, peu confiante, refusa et s'éloigna. Le surlendemain, c'est-à-dire le jeudi, alors que la jeune Jeanne était seule dans le kiosque de sa mère, la « belle dame » se présenta à elle.

« Je viens, dit-elle, pour voir ta mère. — Maman n'est pas là pour le moment », répondit Jeanne.

C'est bien regrettable, répliqua l'inconnue, car je venais causer avec elle. Je te prie de lui dire de venir me trouver demain soir, entre 4 et 5 heures à la station du Métro de l'Opéra. »

Puis la « belle dame » disparut dans la foule.

Mlle Segaut se rendit, comme il était convenu, à la station de l'Opéra. Elle attendit longtemps. Enfin, lassée de ne rien voir venir, elle regagna son kiosque.

Pendant ce temps, un individu correctement vêtu, et qui n'était autre que le valet de pied de la rue Montmartre, venait remettre à la jeune Jeanne une lettre tapée à la machine, de la part de sa mère. Cette missive était ainsi conçue : « Chère petite Jeanne, »

« Ferme le kiosque, je suis en ce moment avec ta tante. Viens nous retrouver avec le monsieur. »

« Signe », Mlle Segaut fut frappée par la signature et comprit tout de suite que cette lettre n'émanait pas de sa mère qui, en signant son nom, n'aurait pas commis cette faute. Elle refusa donc de suivre l'individu.

Celui-ci voyant le coup manqué arracha la lettre des mains de la jeune fille et prit la fuite.

Hier matin, Mme Segaut déposait plainte car la veille sa fille avait cru apercevoir dans la cour de la gare Saint-Lazare la grande dame. Une enquête est ouverte sur cette mystérieuse affaire.

Le drame conjugal du château de Montbois

BOPPE CONTESTE A LA JUSTICE LE DROIT DE LUI DEMANDER DES COMPTES

Nancy, 12 janvier. — Paul Boppe a été amoné dans le cabinet de M. Lecomte, juge d'instruction. Sa présence est passée presque inaperçue. Ses deux avocats, M. de Monzie, sénateur du Lot, et Jules Durand, son secrétaire, assistaient l'ancien inspecteur des eaux et forêts.

Boppe a protesté contre le récit fait par certains journaux d'une tentative d'empoisonnement à laquelle sa femme, qui villogeait en Suisse, a échappé pendant la guerre.

Il a ajouté qu'il garderait le silence sur le drame qui a eu lieu, le 7 juin 1920, au château de Montbois.

« Cette affaire n'est qu'un incident conjugal, et il dit à l'appel que sa femme est la victime d'un drame d'accord avec la justice. »

« Ma femme a été rompue par le pacte. A-t-elle porté contre moi une accusation ? Non. Je conteste alors à la justice le droit de me demander compte de ces actes qui n'ont fait l'objet d'aucune plainte. »

Paul Boppe a persisté dans cette attitude pendant tout l'interrogatoire.

A 16 heures il a été reconduit en prison d'où il sera extrait mardi prochain pour une nouvelle comparution.

Georges Carpentier a battu George Cook

LE CHAMPION D'AUSTRALIE A ETE MIS KNOCK-OUT AU ROUNDI

Hier soir, à Londres, un match se disputait entre Georges Carpentier, notre champion national, et George Cook, champion d'Australie.

Carpentier a été vainqueur par knock-out au 4<sup>e</sup> round.

Une collision de trains sur la ligne du Nord

PLUSIEURS VOYAGEURS ONT ETE BLESSES

Paris, 12 janvier. — Cet après-midi, à 17 h. 57, le train-tramway B 48, venant du Pont de Saint-Denis et allant à la Plaine Saint-Denis, est venu heurter une machine haut le pied qui stationnait devant le signal 31 à la Plaine Saint-Denis.

Un des voyageurs a été assez grièvement blessé. D'autres ont été contusionnés et pourront regagner leur domicile après avoir été pansés. Le trafic est rétabli sur le voie. Il n'a pas été interrompu sur les autres lignes.

« ...Je ne suis pas entouré de la confiance nécessaire »

Je ne puis pas dire que je suis entouré de la force morale nécessaire. (Mouvement sur tous les bancs. J'ai senti de loin que je n'étais pas entouré de toute la confiance...